

**Province de Québec
Municipalité de Pierreville**

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le **LUNDI 9 mai 2011 à 20 h 00** à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Micheline Descheneaux, Jeannine Descoteaux et messieurs les conseillers Marcel Lavoie, Sylvain Traversy et Jean-Luc Vallières, sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame *Guylaine Courchesne, adjointe administrative*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

EST ABSENT :

La conseillère Mélanie Fontaine est absente de cette séance régulière.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2011-05-104

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Vallières
Appuyé par la conseillère Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 avril 2011 ;
04. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 20 avril 2011 ;
05. Adoption des comptes payés et à payer ;
06. Période de questions ;
07. Rapiéçage des rues 2011 – Autorisation de travaux ;
08. Arrosage extérieur 201 – Bâtiments appartenant à la municipalité ;
09. Tonte de gazon 2011 – Terrains de la municipalité ;
10. Chaises centre communautaire – Centre communautaire et salle du conseil ;
11. Règlement 095-2010/M-2011 – Modifiant le règlement 095-2010 – Décrétant des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur la rue Georges, afin d'augmenter la dépense de 256 065\$, totalisant ainsi un emprunt de 1 248 805\$;
12. Fixation de l'assemblée d'information et de la date de la tenue de registre – Rue Georges ;
13. Avis de motion – Règlement relatif à la gestion des installations de fosses septiques ;
14. Demande d'appui pour le pavage des accotements sur la route 132 ;
15. Internet sans fils – Service aux visiteurs ;
16. Piscine – Embauche des sauveteurs ;
17. Piscine – Tarifs des services ;
18. Jeux d'enfants – Demande de soumissions ;
19. Caméra de surveillance – Autorisation d'installation ;
20. Régie des déchets du Bas-St-François – Bacs de compostage ;
21. Village québécois d'antan – Cotisation 2011 ;
22. Projet d'entente – MTQ ;
23. Installation de bornes – Propriété de Descôteaux et Frères Inc ;
24. Dépôt du rapport financier consolidé de la Municipalité avec les Régies intermunicipales, au 31 décembre 2010 ;
25. Surplus accumulé au 31 décembre 2010 – Affectation ;
26. Demande de madame France Leblanc – responsable de la balle-molle – Aide financière ;
27. Avis de motion – Rue Shooner – sens unique ;
28. 25^{ème} anniversaire sacerdotale de l'Abbé Pierre Houle – Demande de contribution financière ;
29. Tonte de pelouse 2011 – Terrains de la municipalité ;
30. Permis de construction émis ;
31. Dépôt des états des revenus et des dépenses au 31 mars 2011 ;
32. Varia ;
33. Documents déposés ;
34. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
35. Période de questions ;
36. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 AVRIL 2011

Séance RÉGULIÈRE du 11 avril 2011

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du 11 avril 2011, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2011-05-105 EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Vallières
Appuyé par la conseillère Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 11 avril 2011 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 20 AVRIL 2011

Séance SPÉCIALE du 20 avril 2011

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie de procès-verbal de la *séance spéciale* du 20 avril 2011, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2011-05-106 EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie
Appuyé par le conseiller Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance spéciale* du 20 avril 2011 et d'en autoriser la signature.

05. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 6 mai 2011 ;

2011-05-107 EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de l'adjointe aux finances à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, Michèle Latraverse, adjointe aux finances pour la municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2011.

Michèle Latraverse,
Adjointe aux finances

1	*	Aerzen Canada blowers& compresseurs inc-Service assainissement	742.51 \$
2		Champagne Jean-Paul-Location-Mai	150.00 \$
3		Chevaliers de colomb-1er versement	500.00 \$
4		Cogeco cable Quebec inc-Internet biblio N-D	62.60 \$
5		Corporation des fleurons du Québec-Cotisation 2011	379.37 \$
6		Descheneaux Yann-Frais de cours construction	195.00 \$
7	*	Descoteaux André-Déplacement de avril	182.70 \$
8		Descoteaux Jeannine-Déplacement de avril	35.25 \$
9		Desmarais Yanick-Inscription hockey 2011	58.75 \$
10		Desmarais Jonathan-Inscription hockey 2011	60.00 \$
11	*	Dépanneur Pierreville-Essence	461.01 \$
12		Dépanneur-Beau-soir-Diesel	163.90 \$
13		Drapeau Axel-Inscription hockey 2011	108.75 \$
14	*	Emco ltée- Clé boîte de service	95.51 \$

15	*	Entreprises Clément Forcier inc-Balayages des rues	2 620.28 \$
16	*	Entreprises Arsenault inc-Installation compteur	123.04 \$
17	*	Equipements Raydan-Location outil	27.40 \$
18		Fonds de l'information foncière-Mutation	39.00 \$
19		Gamelin Francois-Dernier versement 2011	12 299.20 \$
20		Gamelin Gaston-Dernier versement 2011	17 497.63 \$
21		Garage Pierre Dufresne-Achat et installation pneus	491.32 \$
22		Grenier Benjamin-Inscription hockey 2011	43.75 \$
23		Grenier Maximilien-Inscription hockey 2011	58.75 \$
24		Groupe ultima inc-Advenant	196.00 \$
25		Groupe info plus-Réparer imprimante	17.09 \$
26		GVL inc-1er versement camp de jour	12 800.00 \$
27		Jean-paul Blanchard et fils-Conteneur	316.84 \$
28		L'annonceur-Avis public	227.85 \$
29		Laboratoire d'analyses S.M. inc-Analyses des étangs et neiges usées	240.38 \$
30		Les compteurs Lecompte Ltée-Achat compteurs	1 074.31 \$
31		Les équipements J.A Ltée-Pièces tracteur	57.99 \$
32		Les entreprises MEM.R. Doucet inc -Café	85.00 \$
33		Les entreprises N.Verville enr.-Rép.trailleur	144.97 \$
34		Les laboratoires Shermont inc-Rue Hector	2 642.60 \$
35	*	Les petroles Hubert Gouin Ltée-Huile chauffage	1 611.50 \$
36		Martech-Poteaux	631.72 \$
37		Martel,Brassard,Doyon S.E.N.C-Général.	193.20 \$
38	*	Megaburo inc-Fournitures de bureau	481.72 \$
39		M.R.C. Nicolet-Yamaska-Formation,déplacement	964.97 \$
40		Municipalité St-Francois du lac-Vélo sur la rivière	5 000.00 \$
41	*	Normand Bardier-2e versement déneigement des stationnement N-D et pepine	2 067.74 \$
42	*	Patrick Morin-Matériaux cuisine c.comm. et meuble pour plan	1 033.53 \$
43	*	Prodec équipement sanitaire-Produits c.communaux	1 096.64 \$
44		Protectron inc-Système d'alarme église et bureau N-D	623.39 \$
45		Publications CCH Ltée-Mise à jour annuelle	675.15 \$
46		Régie I.G.I.des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska-Mai	6 350.00 \$
47		Régie intermunicipale des déchets du Bas St-Francois-Mai	7 680.00 \$
48		Régie d'incendie Pierreville- Quote-part	18 986.48 \$
49	*	Rouillard & frères inc -Fournitures	12.20 \$
50		SSQ société d'assurance-vie inc-RREMQ avril 2011	2 567.30 \$
51		Thomassin Benoit-Frais de cours de construction	195.00 \$
52		Traversy Mathieu-Inscription hockey 2011	58.75 \$
53		Samson Bélair/Deloitte Touche S.E.N.C.	7 689.94 \$
Sous-total des factures à payer			112 117.98 \$

Kilométrage,dépense payé avec salaire

1	x	Michele Latraverse-Avril	- \$
2	x	Guylaine Courchesne-Avril	6.32 \$
3	x	Isabelle Tougas-Avril	36.24 \$
4	x	Sylvain Bardier-Avril	50.40 \$
5	x	Richard Fontaine-Bottes	102.52 \$
6	x	Eric Traversy-Carte télus	28.48 \$
Sous-total des factures déjà payées			223.96 \$

Déboursés directs

1	2287	Fabrique Notre-Dame de Pierreville-Commandite	250.00 \$
2	2288	Boucher Rodrigue-Nouvel construction-Promotion économique	4 000.00 \$
3	2289	La maison des jeunes du bas St-Francois-Commandite location	200.00 \$
4	2290	Centre d'action bénévole-Commandite	150.00 \$
5	2291	GVL Inc-Camp de jour remb.argent reçu d'un participant	125.00 \$
Sous-total des factures déjà payées			4 725.00 \$

Prélèvements automatique

1	x	Bell Canada-Avril	1 409.55 \$
2	x	Ministre du revenu du Québec-RemiseD.A.S.Avril	6 811.78 \$
3	x	Receveur général du Canada-Remise D.A.S Avril	2 700.47 \$

4	x	Hydro-Quebec-Avril	7 703.07 \$
5	x	TéluS Mobilité-Avril	289.69 \$
6	x	Visa Desjardins-Déplacement	55.79 \$
			18 970.35 \$
Total des factures du mois			136 037.29 \$

06. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 20h17 et se termine à 20h19.

07. RAPIÉÇAGE DE RUES 2011 – Autorisation des travaux

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville désire procéder à des travaux de rapiéçage sur différentes rues lui appartenant ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues des entreprises suivantes, aux coûts ci-dessous mentionnés :

<i>Entreprises</i>	<i>Rapiéçage Manuel tonne métrique</i>	<i>Rapiéçage mécanique tonne métrique</i>
<i>Lavigne asphalte Inc</i>	<i>Pas de réponse</i>	
<i>Cournoyer Asphalte Inc</i>	<i>A refusé de soumissionner</i>	
<i>Pavage 132</i>	<i>198.50\$</i>	<i>124.00\$</i>

2011-05-108

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de retenir les services de l'entreprise Pavage 132 en ce qui concerne les travaux de rapiéçage à effectuer sur les routes appartenant à notre municipalité, le tout selon la soumission déposée pour un montant n'excédant pas 17 000\$ tel que prévu au budget 2011 ;

QUE les travaux à effectuer comprennent le rapiéçage des ponts et ponceaux qui le nécessitent ;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU que ces travaux devront être terminés avant le 17 juin 2011, que l'inspecteur municipal, monsieur Guy Descheneaux, marquera au préalable les endroits à rapiéçer et qu'il assumera la supervision de ces travaux.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire « Rapiéçage des routes » 02 320 00 528

08. ARROSAGE EXTÉRIEUR – Bâtiments appartenant à la Municipalité

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de retenir les services d'un entrepreneur, pour l'arrosage extérieur contre les araignées, des bâtisses appartenant à la municipalité, à savoir :

<i>Salle municipale, 6 rue Daneau</i>	<i>Tour complet de la bâtisse</i>
<i>Bibliothèque, 48 rue Principale</i>	<i>Tour complet de la bâtisse</i>
<i>Centre communautaire, 44, rue Maurault</i>	<i>Façade + mur de brique côté ouest</i>
<i>Hôtel de ville, 26, rue Ally</i>	<i>Tour complet de la bâtisse</i>
<i>Pavillon de la piscine, Derrière l'Hôtel de ville</i>	<i>Tour complet de la bâtisse</i>
<i>Toilettes publiques, rue Ally</i>	<i>Tour complet de la bâtisse</i>

CONSIDÉRANT les soumissions reçues des entreprises suivantes, aux coûts ci-dessous mentionnés :

<i>Stéphane Traversy, Pierreville</i>	<i>840.00\$ + taxes</i>
<i>Service E.R. Extermination, St-Nicéphore</i>	<i>675.00\$ + taxes</i>

2011-05-109

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Jeannine Descoteaux
Appuyée par le conseiller Marcel Lavoie

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour l'arrosage des bâtiments de la municipalité contre les araignées, pour l'année 2011, à Service E.R. Extermination, au coût de 675\$ (taxes en sus).

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Entretien et réparation – salles » 02 701 21 522, « Entretien et réparation – NDP » 02 132 00 522, « Entretien et réparation – Centre Comm » 02 701 20 522, « Entretien et réparation – HV » 02 131 00 522

09. TONTE DE PELOUSE 2011 – Terrains de la municipalité

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de retenir les services d'un entrepreneur pour la tonte de la pelouse dans différents endroits de la municipalité ;

CONSIDÉRANT la soumission datée du 1^{er} mai 2011, reçue de monsieur Stéphane Traversy de Pierreville, concernant la tonte de toutes les zones gazonnées du secteur Pierreville, à l'exception des côtes et du bord de l'eau, dont l'entretien s'élève à 6 800\$ pour l'année 2011 ;

CONSIDÉRANT la tonte de la pelouse du terrain de la salle municipale et de la bibliothèque du secteur Notre-Dame, incluant le terrain des loisirs, estimée à 3 300\$ pour l'année 2011 ;

2011-05-110

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie
Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ; d'octroyer le contrat pour l'entretien de la pelouse des secteurs Pierreville et Notre-Dame, pour l'année 2011, au montant de 10 100\$ (taxes en sus), à monsieur Stéphane Traversy;

QU'un premier versement sera effectué le 15 juillet et le second à la fin de la saison estivale;

QUE ce contrat ne comprend pas le ramassage des feuilles.

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles aux postes budgétaires suivants : « Contrat pelouse-parc » 02 701 50 441, « Entretien – réparation Notre-Dame » 02 132 00 522, « Entretien salle Notre-Dame » 02 701 21 522, « Chalet des loisirs » 02 701 22 522

10. ACHAT DE CHAISES – Centre communautaire et salle du conseil

CONSIDÉRANT que plusieurs chaises sont défectueuses ou en mauvais états ;

CONSIDÉRANT que lors de réceptions, il y a un manque de chaises ;

2011-05-111

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Jeannine Descoteaux
Appuyée par le conseiller Marcel Lavoie

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'acheter cinquante (50) chaises empilables et quarante (40) chaises en tissu, chez Mégaburo au coût de 5 609.50\$ (taxes en sus) pour le centre communautaire et la salle de conseil.

11. RÈGLEMENT 095-2010/M-2011 – Modifiant le règlement 095-2010 – Décrétant des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur la rue Georges, afin d'augmenter la dépense de 256 065\$, totalisant ainsi un emprunt de 1 248 805\$

ATTENDU QUE la Municipalité de Pierreville doit procéder à des travaux d'aqueduc, d'égout pluvial et de voirie sur la rue Georges ;

ATTENDU QUE pour ce faire, la Municipalité de Pierreville a adopté lors de sa séance spéciale du 25 août 2010 le règlement portant le numéro 095-2010, décrétant des travaux d'aqueduc, d'égout pluvial et de voirie sur la rue Georges et autorisant un emprunt pour en payer une partie des coûts, au montant de 992 740\$ sur une période de dix (10) ans ;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec doit contribuer à l'exécution de ces travaux puisqu'il s'agit d'une voie publique dont la gestion relève de ce ministère, de sorte qu'il s'est engagé à participer au paiement des travaux d'égout pluvial et de voirie pour un montant maximal estimé à 800 000\$;

ATTENDU QUE la Municipalité a également reçu confirmation d'une aide financière dans le cadre du programme de renouvellement des conduites (programme PRECO) pour un montant estimé à 75 250\$;

ATTENDU QU'en date du 16 décembre 2010, la Municipalité de Pierreville a reçu du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, monsieur Laurent Lessard, l'approbation de son règlement 095-2010, modifié par la résolution 2010-12-287 du 13 décembre 2010 et décrétant un emprunt au montant de 992 740\$;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions pour l'exécution des travaux précités a eu lieu le 29 mars 2011, la soumission la plus basse conforme ayant été déposée au montant de 1 040 670\$, taxes nettes, n'incluant pas les frais d'honoraires professionnels et les imprévus ;

ATTENDU QUE suite à l'ouverture des soumissions, notre firme d'ingénieur Dessau Inc. a dû refaire ses devoirs, en nous déposant une nouvelle estimation des coûts tenant compte de la soumission conforme la plus basse déposée ;

ATTENDU QUE les coûts des travaux sont maintenant estimés à 1 248 805\$, taxes nettes et frais incidents inclus, de sorte que la part de la municipalité est estimée à un montant de 373 555\$, déductions faites de la part du ministère des Transports du Québec de 800 000\$ et de la subvention PRECO de 75 250\$;

ATTENDU QUE le conseil ne dispose pas des sommes suffisantes pour faire exécuter les travaux, de sorte qu'il y a lieu d'autoriser un emprunt pour en acquitter une partie des coûts, incluant la subvention qui pourrai être versée sur plusieurs années ;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance spéciale du conseil tenue le 20 avril 2011 par sa résolution 2011-04-098 ;

ATTENDU QUE les membres de ce conseil ont reçu et pris connaissance du contenu du règlement ;

EN CONSÉQUENCE,

2011-05-112

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par le conseiller Jean-Luc Vallières

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents ; d'adopter, sans lecture, le Règlement 095-2010/M-2011 – Décrétant des travaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur la rue Georges, afin d'augmenter la dépense de 256 065\$, totalisant ainsi un emprunt de 1 248 805\$.

12. FIXATION DE L'ASSEMBLÉE D'INFORMATION ET DATE DE LA TENUE DE REGISTRE – Travaux rue Georges

CONSIDÉRANT que la Municipalité a adopté le règlement 095-2010/M-2011 concernant les travaux sur la rue Georges ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer le lieu, la date et l'heure de l'assemblée d'information ainsi que la date pour la tenue de registre pour les personnes habiles à voter, requise par la loi ;

2011-05-113

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Vallières
Appuyé par la conseillère Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner l'assemblée d'information pour le règlement 095-2010/M-2011 à la salle du conseil municipal de Pierreville, le 25 mai 2011 à 19h00 ;

QUE lors de cette assemblée d'information qui se tiendra par l'intermédiaire du maire ou d'un autre membre du conseil désigné par le maire, cette personne expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à son égard ;

ET ÉGALEMENT RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'entériner la tenue du registre pour les personnes habiles à voter pour le règlement 095-2010/M-2011 à la salle du conseil municipal de Pierreville, le 30 mai 2011, de 9h00 à 19h00 ;

QUE lors de cette assemblée publique qui se tiendra par l'intermédiaire de l'adjointe administrative, cette personne expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer à son égard.

13. AVIS DE MOTION – Règlement relatif à la gestion des installations de fosses septiques sur le territoire de la Municipalité de Pierreville

2011-05-114

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Marcel Lavoie, selon lequel un règlement relatif à la gestion des installations de fosses septiques sur le territoire de la Municipalité de Pierreville sera présenté et adopté lors d'une séance ultérieure du présent conseil.

14. DEMANDE D'APPUI – Pavage des accotements de la route 132

CONSIDÉRANT que monsieur Rolland Hélie, citoyen de la Municipalité de St-François-du-Lac, demande l'appui du conseil municipal afin de demander au Ministère des Transports d'effectuer le pavage des accotements de la route 132 entre Yamaska et Baie-du-Febvre ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil encourage la démarche de monsieur Hélie pour la sécurité des cyclistes ;

2011-05-115

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par le conseiller Jean-Luc Vallières

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'appuyer la demande de monsieur Rolland Hélie et d'acheminer une copie de la présente résolution à celui-ci, afin qu'il puisse l'annexer à sa demande auprès du Ministère des Transports.

15. INTERNET SANS FIL – Services aux visiteurs

CONSIDÉRANT que plusieurs visiteurs nous ont demandé d'avoir internet sans fils sur le bord de l'eau, lors de leur passage sur notre territoire ;

2011-05-116

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Jeannine Descoteaux
Appuyée par le conseiller Marcel Lavoie

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de mandater Centre du Québec sans fil pour instaurer le service internet à nos visiteurs, au coût de plus ou moins 125\$, plus installation avec un abonnement au réseau de 60\$/année (taxes en sus).

16. PISCINE MUNICIPALE 2011 – Salaire et embauche des employés

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville a invité les étudiantes et étudiants à déposer leur candidature pour la surveillance de la piscine municipale durant l'été 2011 ;

CONSIDÉRANT que les candidatures reçues ont été déposées pour les différents postes offerts ;

2011-05-117

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à l'embauche des étudiants suivants, à savoir :

<i>Isabelle Gamelin</i>	<i>Responsable/chargée de cours</i>
<i>Katherine Nadeau</i>	<i>Sauveteur</i>
<i>Katherine Hamel</i>	<i>Sauveteur</i>
<i>David Morvan</i>	<i>Sauveteur</i>
<i>Lalie Côté</i>	<i>Sauveteur</i>
<i>Émily Dupuis</i>	<i>Aide sauveteur</i>

QUE madame Isabelle Gamelin soit engagée comme responsable-chargée de cours à notre piscine municipale ;

QUE tous les employés devront déposer avant le 21 juin une preuve de leur inscription dans une école reconnue pour l'automne 2011, ainsi qu'un certificat d'antécédents judiciaires négatifs ;

QUE l'horaire de travail sera établi selon l'ancienneté des sauveteurs ;

QUE le taux horaire sera établi selon les responsabilités attribuées à chacun, à savoir :

<i>Responsable/chargée de cours</i>	<i>15.65\$/heure (max. 20 hres/sem)</i>
<i>Sauveteurs</i>	<i>11.65\$/heure</i>
<i>Assistant aux cours de natation</i>	<i>12.65\$/heure</i>
<i>Aide sauveteur</i>	<i>10.65\$/heure</i>

17. PISCINE MUNICIPALE 2011 – Tarification pour les différents services offerts

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de diffuser la tarification pour les différents services offerts à notre piscine;

CONSIDÉRANT que lesdits tarifs ont été ajustés en 2008;

EN CONSÉQUENCE,

2011-05-118

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Vallières
Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de maintenir les tarifs pour la saison 2011 des différents services offerts à la piscine municipale.

18. JEUX D'ENFANTS – Demande de soumissions

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville désire procéder à la mise en place de jeux d'enfants 2-12 ans pour ses parcs dans les secteurs Pierreville et Notre-Dame ;

2011-05-119

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par la conseillère Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander des soumissions, par invitation, à minimum deux (2) entrepreneurs;

QUE les soumissions scellées, portant la mention « Jeux d'enfants 2-12 ans » devront être parvenues avant le 24 mai 2011 à 11h00 au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville, pour y être ouvertes publiquement;

QUE le délai d'exécution des travaux est de maximum huit (8) semaines suivant la date de prise en considération.

QUE la prise en considération aura lieu lors de la séance régulière du lundi 13 juin 2011 à 20h00 à l'Hôtel de ville, situé au 26, rue Ally à Pierreville;

QUE la municipalité de Pierreville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

19. CAMÉRA DE SURVEILLANCE – Achat et installation

CONSIDÉRANT qu'il y a eu la résolution 2009-06-123 passée en juin 2009;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'acquisition de caméra de surveillance sur les terrains de l'Hôtel de ville, étant donné tout le vandalisme dont les installations de la municipalité ont fait l'objet;

CONSIDÉRANT que le filage pour les quatre (4) caméras est déjà en place;

2011-05-120

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Vallières
Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de poursuivre l'installation de quatre (4) caméras de surveillance de l'entreprise PROTECTRON de Sorel, au coût d'environ 3 803\$ (taxes en sus)

20. RÉGIE DES DÉCHETS DU BAS ST-FRANÇOIS – Bacs de compostage

CONSIDÉRANT l'initiative de la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-François, en collaboration avec la municipalité, d'offrir à sa population un composteur, ainsi que la formation afin de bien l'utiliser;

CONSIDÉRANT que la régie veut promouvoir la réduction des déchets;

CONSIDÉRANT que la régie paie la formation;

CONSIDÉRANT que la régie s'est occupé de la démarche de la mise en place;

CONSIDÉRANT que pour appuyer le développement durable et l'objectif de réduire le tonnage au site d'enfouissement;

CONSIDÉRANT que la régie subventionne un peu plus de 50% de l'achat du composteur et des accessoires afin que le citoyen paie uniquement 40\$ (taxes incluses) pour le tout;

2011-05-121

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Vallières
Appuyé par la conseillère Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de fixer le coût pour la vente du composteur, aérateur, le guide de compostage sur une base volontaire à 40\$ taxe comprise;

D'autoriser un publipostage afin d'inviter les citoyens à suivre la formation qui se tiendra le 17 mai 2011 à 19h00 au , 26 rue Ally à Pierreville, et ce, gratuitement.

21. VILLAGE QUÉBÉCOIS D'ANTAN – Cotisation 2011

CONSIDÉRANT le renouvellement de cotisation pour l'année 2011 reçu du Village Québécois d'Antan;

2011-05-122

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie
Appuyé par la conseillère Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de renouveler l'adhésion 2011 au Village Québécois d'Antan au coût de 113.93\$ (taxes incluses), au nom de la Municipalité de Pierreville. Ce sera la conseillère Micheline Descheneaux qui bénéficiera de cette adhésion.

22. PROJET D'ENTENTE - MTQ

CONSIDÉRANT que les travaux de construction du nouveau pont David-Laperrière sont commencés ;

CONSIDÉRANT qu'une navette sera mise en place pour transporter les piétons et les cyclistes entre St-François-du-Lac et Pierreville ;

CONSIDÉRANT que le MTQ nous demande une servitude temporaire pour un aribus ainsi qu'un stationnement temporaire pour leur navette (mini-bus) ;

2011-05-123

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy
Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le projet d'entente fourni par le MTQ, no dossier 6 2011 24007, du projet 154 941032, pour un montant total de 5 800\$;

QUE cette entente prendra fin le 15 décembre 2013.

23. INSTALLATION DE BORNES – Propriété de Descôteaux et Frère Inc

CONSIDÉRANT que des travaux de réfection de la rue Descôteaux et Shooner ont été effectués en 2009 et 2010 ;

CONSIDÉRANT que lors de ces travaux des bornes de terrain de la propriété de Descôteaux et Frères Inc ont dû être enlevées ;

CONSIDÉRANT que ces bornes n'ont pas été réinstallées après les travaux ;

2011-05-124

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Marcel Lavoie
Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de refaire la demande à Pierre Pépin, arpenteur-géomètre, pour replacer les bornes qui ont été enlevées lors de la réfection des rues Descôteaux et Shooner, le tout au frais de la Municipalité de Pierreville.

24. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ de la Municipalité avec les Régies intermunicipales, au 31 décembre 2010

Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010 pour la Municipalité de Pierreville sont déposés à la table du conseil par madame Michèle Latraverse, adjointe aux finances tels que préparés par la firme Samson Bélair/Deloitte & Touche, s.e.n.c.r.l. de Drummondville.

Le rapport démontre un résultat net consolidé (non consolidé) de 431 059\$ (307 566\$). A ce montant sera affecté pour l'année 2011 une somme consolidée (non

consolidée) de 34 259\$ (0\$), ce qui aura pour effet de nous démontrer un surplus accumulé non affecté consolidé (non consolidé) de 1 176 279\$ (903 939\$).

25. SURPLUS ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2010 - Affectation

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'affectation du surplus accumulé au 31 décembre 2010, afin de réserver des sommes taxées en trop durant la même année, dans les secteurs de Notre-Dame, Pierreville et de St-Thomas ;

2011-05-125

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Luc Vallières

Appuyé par le conseiller Sylvain Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une affectation du surplus accumulé au 31 décembre 2010 au montant de 240 099\$, représentant pour le secteur Pierreville un montant de 34 073\$, pour le secteur de Notre-Dame, un montant de 5 372\$, pour le secteur St-Thomas et Pierreville, un montant de 654\$, et pour l'ensemble de la municipalité un montant de 200 000\$, le tout en référence aux sommes taxées en trop dans les postes suivants, à savoir :

<i>Eaux usées et égouts – Secteur Notre-Dame</i>	<i>5 372\$</i>
<i>Égouts – Secteur Pierreville</i>	<i>11 305\$</i>
<i>Assainissement – Secteur Pierreville</i>	<i>22 768\$</i>
<i>Hôtel de ville – St-Thomas et Pierreville</i>	<i>654\$</i>
<i>Trottoirs – Ensemble de la municipalité</i>	<i>100 000\$</i>
<i>Chenal Tardif – Ensemble de la municipalité</i>	<i>100 000\$</i>

26. DEMANDE DE MADAME France LEBLANC – Responsable de la balle-molle – Aide financière

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour la saison de balle-molle 2011, portée à l'attention des membres du présent conseil ;

CONSIDÉRANT le dévouement des responsables pour ce sport, auquel tous les jeunes du Bas-St-François peuvent participer ;

2011-05-126

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy

Appuyé par la conseillère Micheline Descheneaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser un montant de 250\$ afin d'aider financièrement l'activité balle-molle pour la saison 2011, organisée par madame France Leblanc et offerte à tous les jeunes du Bas-St-François .

Afin de donner application à la présente résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Subv. Organismes-divers » 02 701 90 990

27. AVIS DE MOTION – Rue Shooner – sens unique

2011-05-127

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Sylvain Traversy à l'effet qu'un règlement sera présenté et adopté lors d'une séance ultérieure du présent conseil afin de permettre la circulation de véhicule que dans un sens, soit de l'ouest vers l'est, sur la rue Shooner.

28. 25^{ème} ANNIVERSAIRE SACERDOTALE DE L'ABBÉ PIERRE HOULE – Demande de contribution financière

CONSIDÉRANT la demande reçue concernant l'anniversaire sacerdotale de l'abbé Pierre Houle qui se tiendra le 29 mai prochain, à l'église de St-François-du-Lac et qu'à la suite une rencontre aura lieu, avec repas, au centre communautaire de Pierreville ;

2011-05-128

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Jeannine Descoteaux
Appuyée par le conseiller Sylvain Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser une contribution financière de 180\$ pour payer le vin d'honneur de cette journée spéciale pour l'Abbé Pierre Houle.

29. TONTE DE PELOUSE 2011 – Terrains de la municipalité

CONSIDÉRANT que nous sommes propriétaire des terrains de la Fabrique ;

CONSIDÉRANT qu'il y a du gazon à faire aussi autour du terrain de pétanque ;

CONSIDÉRANT que nous aurons aussi besoin du 2^{ème} terrain de soccer à Notre-Dame ;

2011-05-129

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère Micheline Descheneaux
Appuyée par la conseillère Jeannine Descoteaux

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de donner le contrat d'entretien du terrain de la Fabrique et de la pétanque à monsieur Stéphane Traversy pour un montant de 900\$ (taxes en sus) et de donner l'entretien de la pelouse du 2^{ème} terrain de soccer au coût de 135\$ pour chaque coupe selon les besoins de cette activité, et qu'un premier versement sera effectué le 15 juillet 2011 et le second versement à la fin de la saison estivale.

30. PERMIS DE CONSTRUCTION EMIS

1. Claire Auger, Rg de l'île.....Nouvelle construction résidentielle
2. Rosaire Descôteaux, 24 Rg Ste-Anne.....Rénovation résidentielle
3. Jean-Guy Beaumier, 22 rue Poirier.....Bâtiment accessoire
4. Gaétan Daneau, 8 Ch. Gagnon.....Bâtiment accessoire
5. Gérald Lauzière, 41 Rg du Petit-Bois.....Extraction et nouvelle construction
6. C.P. Desjardins Bas-St-François, 108 Rg du Petit-Bois.....Lotissement résidentiel
7. Charles Bérard, 103 Rg du Petit-Bois.....Rénovation résidentielle
8. André Verville, 57 rue Georges.....Rénovation résidentielle
9. Suzie Dupuis, 12 Ch. Landry.....Rénovation résidentielle
10. Germaine Lemay, 34 rue Ste-Anne.....Rénovation résidentielle
11. Claire Auger, 114 Rg de l'île.....Installation septique
12. Marco Allard, 43 Rg St-Joseph.....Bâtiment accessoire
13. Jean Précourt, 12 Côte de l'Église.....Rénovation résidentielle
14. Dorothy Pelletier, 44 rue Trahan.....Rénovation résidentielle
15. Maryse Bellefeuille, 100 rue Georges.....Rénovation résidentielle
16. Danielle Gamelin, 41-A Rg St-Joseph.....Rénovation résidentielle
17. Come Desmarais, 65 Ch. De la coulée.....Rénovation résidentielle
18. Mélanie Cartier, 39 rue Maurault.....Rénovation résidentielle
19. Raymond Provencher, 1 Ch. Ross (privé).....Rénovation résidentielle
20. Yvon Seyer, 68, 68-A Gill.....Rénovation résidentielle
21. Michel Bélisle, 31 Rg St-Joseph.....Installation septique
22. Alain Normandin, 512 Rg Chenal Tardi.....Rénovation résidentielle
23. Claude Sayer, 71 Gill.....Rénovation résidentielle

31. DÉPÔT DES ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 30 AVRIL 2011

La secrétaire d'assemblée dépose les états des revenus et des dépenses au 30 avril 2011 de la municipalité de Pierreville.

32. VARIA

Rien à ajouter dans le varia, nous poursuivons la séance.

33. DOCUMENTS DÉPOSÉS

01. Carrefour action : Convocation assemblée générale 27 mai ;
02. Conseil de bande d'Odanak : Camp de jour du Bas St-François 2011 ;
03. Formation Prévention Secours : Certificat de secouriste en milieu de travail (Isabelle Tougas) ;
04. Gouvernement du Québec : Subvention programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (dossier 2011-50113-17-764) ;
05. MMQ : Assemblée générale annuelle des membres ;
06. MMQ : Bulletin annuel 2010 – MU50113 ;
07. MTQ : Report du début des travaux pont David-Laperrière ;
08. Ministère ressources naturelles et faune : Avis de dépôt au cadastre, dossier 973352 ;
09. Ministère ressources naturelles et faune : Avis de dépôt au cadastre, dossier 947713 ;
10. Mun. St-François-du-Lac : Entente avec Drummondville pour mouches noires ;
11. Réseau Biblio : Procès verbal 48^{ème} assemblée annuelle ;
12. SADC : CD Imaginez l'avenir à Nicolet-Bécancour (Charles-Hugo Normand) ;
13. Unité pastorale N-D des rivages : Remerciements du concert bénéfice ;

34. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Madame Jeannine Descoteaux et messieurs Sylvain Traversy, Marcel Lavoie et Jean-Luc Vallières ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

35. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 21h08 et se termine à 21h12.

36. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2011-05-129

Il est proposé par le conseiller Sylvain Traversy

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 21h13.

Note : il y avait 14 citoyen(ne)s présent(e)s lors de cette séance régulière.

André Descôteaux, maire

*Guylaine Courchesne, adjointe administrative
Secrétaire de l'assemblée*